



E-commerce : les changements s'installent lentement ... jusqu'au jour où ils s'accélèrent

4 tendances à garder en tête



Auteur(s)
David Older

Publié
16 Juin 2020

Longue
1 mi

E-commerce : un taux de pénétration de 27% aux États-Unis

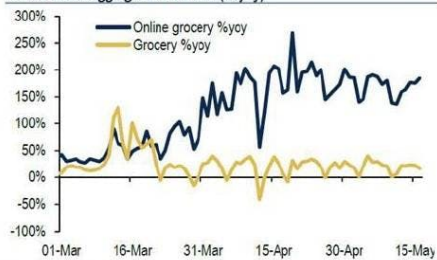


Sources : Bank of America, US Department of Commerce, ShawSpring Research, 05/2020

x2 pour le e-commerce alimentaire

Le principal virage vers les achats en ligne s'est observé dans le domaine du commerce alimentaire Alors qu'Amazon est l'un des principaux gagnants dans ce secteur, même des acteurs historiques comme Walmart (premier groupe de distribution alimentaire aux États-Unis) ont vu leurs ventes en ligne de produits alimentaires bondir pour s'établir à 9,2% du total de leurs ventes, contre 5,9% il y a un an.

Chart 11: Daily online spending at groceries vs. all spending at groceries, based on BAC aggregated card data (% yoy)



Source : données internes de BAC, 05/2020

Accélération des investissements

Nous avons assisté à 2 ans de transformation numérique en 2 mois

P-DG de Microsoft

Nous sommes passés du jour au lendemain de 2020 à 2030

Directeur des Opérations (CCO) de Shopify

Développement de l'achat en direct sur les réseaux sociaux

Penser et investir comme un visionnaire. Si Instagram a été le premier réseau social à développer le « social shopping », Facebook a dévoilé il y a quelques jours un service qui le fait entrer en concurrence frontale avec Amazon et eBay.

Avec Facebook Shops, les commerçants pourront créer leur boutique virtuelle sur Facebook ou Instagram.



Source : Financial Times, 05/2020

Comment investissons-nous dans le secteur du e-commerce ?

La crise a validé la pertinence de notre positionnement de long terme sur ce segment, ce qui nous a conduits à **prendre tactiquement des bénéfices** car il est devenu « encombré ». Cependant, l'e-commerce et les segments qui y sont indirectement associés (à l'instar des « fintech ») représentent encore une partie importante de nos investissements.

Source: Carmignac, Bloomberg, 30/05/2020

Informations légales importantes

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.